

7 octobre 2025

Consultations sur les évaluations d'impact des négociations de l'ALE Canada-Mercosur
Négociations commerciales — Accords commerciaux et Secrétariat de l'ALENA (TCT)
Affaires mondiales Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1N 1J1

Objet : Commentaires d'Ingénieurs Canada au sujet des négociations sur l'accord de libre-échange Canada-Mercosur

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de formuler des commentaires sur les négociations en vue d'un Accord de Libre Échange (ALE) avec les pays du Mercosur, qui comprennent l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, dont le nombre s'élève actuellement à plus de 320 000. Au Canada, le génie est une profession réglementée et les organismes de réglementation du génie sont établis en vertu de lois provinciales et territoriales. En tant que seul porte-parole national de la profession d'ingénieur, notre organisme travaille et collabore depuis longtemps avec le gouvernement fédéral afin d'éclairer et d'élaborer des lois, des règlements et des politiques. Nous travaillons ensemble avec nos organismes de réglementation à la promotion de la profession dans l'intérêt du public.

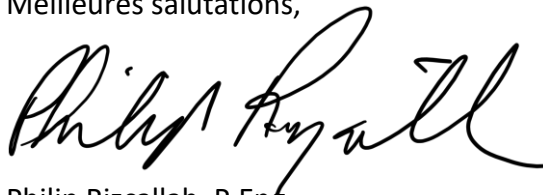
Ingénieurs Canada s'efforce de faciliter la mobilité internationale des ingénieurs afin que le Canada tire profit des avantages de la mondialisation au sein de la profession d'ingénieur, tout en maintenant le cadre réglementaire et le cadre relatif à l'octroi du permis d'exercice pour les ingénieurs au Canada. Le public doit continuer d'avoir l'assurance que les ingénieurs, sans égard au pays où ils ont obtenu leur diplôme ou acquis leur expérience de travail, ont la formation et les qualifications nécessaires pour exercer le génie au Canada avec compétence et intégrité.

C'est pour cette raison que nous demandons au gouvernement du Canada de tenir compte de l'approche du Canada en matière d'autorégulation professionnelle lors des négociations commerciales et de la maintenir. En raison des différences importantes entre les approches des pays membres et celle du Canada en ce qui concerne la réglementation, nous invitons le

gouvernement à mettre l'accent sur le fait que le commerce transfrontière des services doit être accompagné du respect du cadre réglementaire canadien.

Nous remercions de nouveau Affaires mondiales Canada de nous avoir permis de formuler des commentaires et nous attendons avec grand intérêt de poursuivre les discussions sur cette importante initiative. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez approfondir la question, des représentants de notre organisme se feront un plaisir de vous rencontrer. Pour plus d'information sur ce mémoire ou pour organiser une rencontre, veuillez communiquer avec Nathan Durham, gestionnaire, Affaires publiques, au 613-232-2474, poste 265 ou à l'adresse nathan.durham@ingenieurscanada.ca.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philip Rizcallah', with a stylized flourish at the end.

Philip Rizcallah, P.Eng.
Chef de la direction

C. C. : Jeanette Southwood, FCAE, FEC, LL.D. (honoris causa), P.Eng., vice-présidente directrice, Affaires générales et Partenariats stratégiques
Nathan Durham, gestionnaire, Affaires publiques